

Délibération du Conseil Municipal du 10 décembre 2025



L'an deux mille vingt-cinq, le dix décembre à dix-neuf heures, le Conseil municipal de la Ville de CYSOING s'est réuni en séance, conformément à la convocation adressée le 4 décembre 2025 dont la publicité a été faite conformément à la loi.

Nombre de conseillers en exercice : 27

Nombre de conseillers présents : 17

Nombre de conseillers absents représentés : 5

Nombre de conseillers absents excusés : 5

Etaient présents :

DUMORTIER Benjamin, DUBOIS Marion, BOILEAU Pascal, COURBEZ Nadia, ENNIQUE Renaud, CASTEL Sylvie, MINET Denise, DEVILDER Marin, SILVESTRI Antoine, MINET Frédéric, LESY Denis, CARPENTIER Guy, CORNE Adeline, VIAU Gaëlle, LEPERS Isabelle, POUILLART, Laurent, LUCHIER Catherine.

Etaient absents excusés représentés :

THOREL Mireille (pouvoir CASTEL Sylvie), DESMARESCAUX Martine (pouvoir DUBOIS Marion), FREMAUX Céline (pouvoir CORNE Adeline), ROBIL Raphaël (pouvoir SILVESTRI Antoine), LEQUIEN Valéry (pouvoir DEVILDER Marin).

Etaient absents excusés :

BOGAERD Eric, PRZEPIORKA Anne-Marie, GAILLET Marie-Claire, LEFEBVRE Ludovic et JANVIER Dominique.

POINT N°05 : Information sur l'exercice des délégations

Conformément à l'article L.2122-23 du Code général des collectivités territoriales, Monsieur le Maire rend compte au Conseil Municipal des décisions qu'il a prises dans le cadre des délégations qui lui ont été accordées par délibération du Conseil Municipal.

1. Commande publique

- Dans le cadre de l'opération de restauration du mur d'enceinte et des ouvrages hydrauliques du parc de l'Abbaye, un avenant sur l'acte de sous-traitance entre l'entreprise Métropole Construction et l'entreprise LEBLEU qui réalise les travaux hydrauliques a été accepté pour porter le marché à 25 600€ HT contre 26 600€ HT précédemment,
- Dans le cadre des travaux de viabilisation des 7 lots libres du lotissement Ernestine Dubus, ancienne garde barrière, un acte de sous-traitance entre l'entreprise GDTP adjudicatrice du lot 1 et l'entreprise Clowill Bassin Minier pour la fourniture et pose des clôtures avec occultation bois a été accepté sans paiement direct.
- Dans le cadre des travaux de réfection de la toiture des services techniques, trois offres ont été reçues : celles des entreprises Soprema, Ramery et Aquastop. Les propositions ont été analysées selon les critères suivants : prix (50 %), valeur technique (40 %) — incluant les moyens humains mobilisés, la méthodologie proposée, le planning d'exécution et la qualité des matériaux — ainsi que le délai de réalisation (10 %).

À l'issue de cette analyse, l'offre de l'entreprise Soprema s'est révélée la mieux disante, obtenant une note de 95/100, contre 88/100 pour Ramery et 73/100 pour Aquastop.

En conséquence, l'offre de Soprema est retenue. Le montant des travaux s'élève

2. Finances locales

- Sollicitation d'une avance de 30% sur la subvention de 100 000€ accordée par l'Etat sur les travaux d'aménagement des voies vertes cyclables (chemin derrière les murs et liaison Gruson Aubrac) au titre de la Dotation de Soutien à l'Investissement Local (DSIL2025),
- Sollicitation d'une avance de 50% sur la subvention de 300 000€ accordée par le Département sur les travaux d'aménagement du parc de l'Abbaye au titre des Projets Territoriaux Structurants (PTS 2024),
- Sollicitation d'une avance de 80% sur la subvention de 197 688,17€ accordée par l'Etat sur les travaux de requalification du centre-ville au titre de la Dotation d'Équipement des Territoires Ruraux (DETR 2024),
- Sollicitation du solde de la subvention de 400 00€ accordée par le Département pour accompagner les travaux de requalification du centre-ville au titre des Projets Territoriaux Structurants (PTS 2022) soit 100 000€,
- Sollicitation d'un acompte de 50% auprès de la Région sur la subvention de 142 465,84€ accordée au titre de l'aide ciblée à la Restauration du Patrimoine Protégé (RePP) pour les travaux de restauration du mur d'enceinte et des ouvrages hydrauliques du parc de l'Abbaye,
- Sollicitation du solde de la subvention de 5 424€ accordée par le Département pour la restauration du tableau « le Christ aux outrages »,
- Sollicitation d'un second acompte de 80% de la subvention accordée par l'Etat au titre de la Dotation de Soutien à l'Investissement Local de 293 336€ pour les travaux de mise aux normes et de rénovation thermique de la salle de sport William Penny Brookes,
- Sollicitation d'un acompte à hauteur de 57 722,57€ sur la subvention de 100 000€ accordée par la Direction Régionale des Affaires Culturelles (DRAC) pour les travaux de restauration du mur d'enceinte et des ouvrages hydrauliques du parc de l'Abbaye,
- Sollicitation d'une subvention auprès de la Région pour les travaux de rénovation du monument aux morts pour un montant de 3000€.

S'agissant d'une information, aucun vote ne clôt ce point.

Le Maire
Benjamin DUMORTIER



Le Secrétaire
Marin DEVILDER

